



Avis d'infirmité de la consultation

N°01/FM/MM/2022 du 20/03/2022

En vertu des dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la faculté de médecine déclare l'infirmité de la consultation n°01/FM/MM/2022 du 20/03/2022 imputée au chapitre : (22-13/03) pour absence des offres :

- Lot n ° 01 : Instruments, matériels consommables et verrerie pour le département de médecine et département de pharmacie.
- Lot n ° 02 : instruments et matériels consommables en pathologie et chirurgie buccales
- Lot n ° 03 : instruments et matériels consommables en prothèse dentaire
- Lot n ° 04 : instruments et matériels consommables en Parodontologie
- Lot n ° 05 : instruments et matériels consommables en orthopédie dentofaciale.
- Lot n ° 06 : instruments et matériels consommables en odontologie conservatrice – endodontie

Le Doyen

  
